

# **4SYMH**

Société par actions simplifiée

En formation au capital de 1 000 Euros

Siège social : 18 avenue Antoine de Saint-Exupéry 31400 TOULOUSE

RCS en cours

## **Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire**

L'an 2025 et le 05 mai à quatorze heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

*Madame BEN MAAMAR Sarah, née le 05 juin 2006 à SEVRES (France) de nationalité Française, célibataire, demeurant domaine le Buc 11410 PAYRA-SUR-L'HERS*

*Monsieur BEN MAAMAR Hassan, Ayoub le 19 septembre 2007 à TOURS (France) de nationalité Française, célibataire, demeurant domaine le Buc 11410 PAYRA-SUR-L'HERS représenté par ses parents Lassaad BEN MAAMAR et Fatma BEN AMOR*

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

### **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

dont l'ordre du jour annoncé par *Madame BEN MAAMAR Sarah, président de cette assemblée, est :*

### **NOMINATION DES DIRIGEANTS**

|                       |
|-----------------------|
| <b>RESOLUTION N°1</b> |
|-----------------------|

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

*Madame BEN MAAMAR Sarah, née le 05 juin 2006 à SEVRES (France) de nationalité Française, célibataire, demeurant domaine le Buc 11410 PAYRA-SUR-L'HERS*

Celle-ci présente, déclare accepter lesdites fonctions.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

|                       |
|-----------------------|
| <b>RESOLUTION N°2</b> |
|-----------------------|

La rémunération de *Madame BEN MAAMAR Sarah* sera fixée ultérieurement.

**CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à **Toulouse**,

**Le 05 mai 2025, En cinq exemplaires originaux**

Signatures des intervenants :

*Madame BEN MAAMAR Sarah*

*Monsieur BEN MAAMAR Hassan*  
*Représenté par BEN AMOR Fatma et Lassaad BEN MAAMAR*